



ACCUEIL - Les étudiants de l'UQAT en travail social pourront étudier en Belgique

LES ÉTUDIANTS DE L'UQAT EN TRAVAIL SOCIAL POURRONT ÉTUDIER EN BELGIQUE

2016-11-30

[Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue \(UQAT\)](#)

Les étudiants de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) inscrits en travail social dans les programmes de 1er cycle pourront compléter une ou deux sessions de leur formation en Belgique. En effet, un nouvel accord bilatéral d'échanges étudiants vient d'être conclu entre l'UQAT et la Haute école de Namur-Liège-Luxembourg, HENALLUX.

Cette entente permettra donc à un maximum de six étudiants par année de chaque établissement de participer à un programme d'échanges étudiants. Les établissements seront responsables de la sélection de leurs propres candidats.

À l'UQAT, cette entente vise les étudiants inscrits au baccalauréat en travail social qui ont complété l'équivalent d'une année d'études à temps complet dans le programme ainsi que les étudiants inscrits au cheminement DEC-BAC qui ont complété 15 crédits.

Soulignons que cette entente s'ajoute à celle déjà annoncée qui permet aux étudiants du baccalauréat ainsi que de la maîtrise en travail social de poursuivre leur formation en Suisse.

Source :

Service des communications

UQAT, 24 novembre 2016